

# Fiche bilan du micro-projet

Vers une meilleure sensibilisation sur les requins et les raies dans les Antilles françaises



## I. Présentation

<b>Structure, personne en charge du projet et statut</b>	Association Kap Natirel, Beaufort Océane, Cheffe de projets.
<b>Coût total du projet (en euro)</b>	10 800 euros
<b>Montant du financement sollicité (respectivement en valeur et % du coût total)</b>	8 640 euros, soit 80 % du coût total
<b>Lieu de réalisation</b>	Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, St Martin, St Barthélemy)
<b>Contact (mail et tel)</b>	<a href="mailto:Oceane.beaufort@kapnatirel.org">Oceane.beaufort@kapnatirel.org</a> ; 0690 86 36 88

### Contexte, enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max) :

Avec plus de 50 espèces identifiées dans les eaux territoriales, un taux élevé d'espèces inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN et la présence de stades du cycle de vie considérés comme vulnérable (femelles gestantes et juvéniles), les Antilles françaises ont un rôle considérable dans la conservation des requins et des raies. Ce micro-projet est porté sur le partage de connaissances vers des partenaires locaux et la mise à disposition de supports adaptés pour favoriser la conservation des requins et des raies sur l'ensemble des Antilles françaises. Les actions sont organisées en deux axes principaux :

**\*Partager** : la demande en animation pour le public scolaire est de plus en plus importante sur les Antilles françaises. Lié à des contraintes en termes de ressources humaines, l'association Kap Natirel, qui est à ce jour la seule structure des Antilles françaises à travailler sur le sujet « requins/raies », n'est pas en mesure de répondre à toutes les sollicitations des enseignants. Le partage de connaissances avec les partenaires et la mise à disposition de supports adaptés permettront de favoriser le développement d'animations auprès des scolaires sur l'ensemble des Antilles françaises.

**\*Protéger** : Les antilles françaises sont composées de 4 îles. Chaque île possède sa propre réglementation concernant la pêche de requins et de raies. La mise en place de réglementation est une étape, mais son application en est une autre. Afin de favoriser l'application de réglementation il est important de pouvoir mettre à disposition des agents de contrôle des outils adaptés pour leur permettre de i) connaître la réglementation en vigueur sur leur territoire (à noter que la pêche de requins/raies est réglementée par des arrêtés locaux mais également des règlements européens qui sont applicables dans les eaux territoriales mais non retranscrits dans les arrêtés locaux), ii) reconnaître facilement les espèces concernées par la réglementation.

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

**Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution** (500 car. max - événements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))

### Rappel des partenaires du micro-projet

Ce projet est porté sur le partage de connaissances avec les acteurs locaux et la mise à disposition de supports adaptés.

Ils ont été impliqués principalement sur deux étapes :

- la phase de consultation : les acteurs impliqués ont été consultés lors de la production des supports afin de s'assurer que ces derniers soient adaptés pour l'utilisation prévue par les acteurs (compréhensible et utile, par exemple le livret sur la réglementation doit permettre à un agent de contrôle de reconnaître rapidement une espèce dont la pêche est interdite) ;

- la phase de formation : les acteurs ont été conviés aux ateliers de formation.

Parmi les acteurs impliqués :

Guadeloupe : Réserve Naturelle des îles de Petite Terre, Parc National de Guadeloupe, Direction de la Mer, Douane, OFB, Gendarmerie.

Martinique : Parc National Marin de Martinique, Assommer, Résin lanmè, Direction de la Mer, Douane, OFB, Gendarmerie.

St Martin : Réserve Naturelle de St Martin, Direction de la Mer, Gendarmerie.

St Barthélemy : Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy.

## II. Bilan technique et financier

### II.1 Exécution technique

**Tâches réalisées et productions** : renseigner le tableau en page 4 (commentaires, 300 car. max)

Voir le tableau

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

---

**Résultats obtenus** : renseigner le tableau en page 4 avec les résultats prévus (commentaires, 300 car. max)

Voir le tableau

**Bilan des partenariats engagés** (présentation des partenariats engagés, 500 car. max)

Voir le tableau

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

---

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

Points d'évaluation	Description des actions du micro-projet	Résultats prévus du micro-projet	Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)	Résultats différés du micro-projet
<p style="text-align: center;"><b>Amélioration dans la préservation de la biodiversité</b></p>	<p>Favoriser le développement d'actions de communication auprès des scolaires sur les requins et les raies.</p> <p>Favoriser l'application de la réglementation de la pêche de requins et de raies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un diaporama illustré abordant les sujets considérés comme prioritaires sur les requins et les raies,</li> <li>- Formation d'animateurs sur le sujet requins et raies.</li> <li>- Production d'un livret à destination des agents de contrôle comprenant la réglementation et des fiches d'aide à l'identification des espèces concernées,</li> <li>- Formation d'agents de contrôle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diaporama produit et mis à disposition d'animateurs formés (envoyé à 20 animateurs pour le moment),</li> <li>- 2 formations réalisées (20 animateurs formés)</li> <li>- 145 exemplaires du livret ont été distribués auprès des agents en charge du contrôle des pêches. Une version numérique a également été diffusée.</li> <li>- 3 formations ont été réalisées (près de 45 agents)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diaporama sera mis à disposition d'autres animateurs,</li> <li>- Une nouvelle formation sera prochainement proposée en distanciel pour permettre à plus de monde de participer.</li> <li>- D'autres formations pourraient être proposées pour répondre à la demande des structures en charge des contrôles (douane, gendarmerie, OFB, parc naturel ...).</li> <li>- Demande de l'IFREMER (en Guadeloupe et en Martinique) pour la formation de leurs observateurs afin d'assurer une bonne identification des espèces de requins et de raies lors du suivi des débarquements.</li> </ul>

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

<b>Partenariats (diversité des statuts)</b>	<p>Consultation des structures impliqués pour avis sur le livret avant impression.</p> <p>Invitation des structures aux formations.</p>	<p>Guadeloupe : Réserve Naturelle des îles de Petite Terre, Parc National de Guadeloupe, Direction de la Mer, Douane, OFB, Gendarmerie, CRPMEM.</p> <p>Martinique : Parc National Marin de Martinique, Assommer, Résin lanmè, Direction de la Mer, Douane, OFB, Gendarmerie, CRPMEM</p> <p>St Martin : Réserve Naturelle de St Martin, Antenne Sea Shepherd SXM, Direction de la Mer, Gendarmerie, CRPMEM (si créé d'ici à la fin du projet).</p> <p>St Barthélemy : Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy, CRPMEM (si créé d'ici à la fin du projet)</p>	<p>Nombre de structures impliquées :</p> <p>Guadeloupe : 6</p> <p>Martinique : 8 St Martin : 3</p> <p>St Barthélemy : 1</p> <p>A noter : le CRPMEM de Guadeloupe a été informé du projet. Il insiste sur l'importance de communiquer auprès des marins pêcheurs et de développer des projets d'information à la réglementation des marins pêcheurs.</p>	<p>Un projet d'information et de sensibilisation des marins pêcheurs pourrait être envisagés au cours de l'année 2023.</p>
---	---	---	---	--

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

### II.2 Exécution financière : **à remplir si structure hors association**

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

Détail des coûts	Intitulé de la dépense	PREVISIONNEL		REEL				
		Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Encadrement du micro-projet							
	Autre							
Personnel non permanent								
Déplacements	Déplacements ( <i>ie vols longs courriers</i> )							
	Déplacements locaux							
	Hébergement							
	Restauration							
Equipement ( <i>ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet</i> )								
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires							
	Edition ( <i>ex : frais d'impression</i> )							
<b>Total</b>								

**FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021**

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

---

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

.....
.....
.....

Commentaires éventuels sur l'exécution financière

**Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le micro-projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l'appui).**

### II.3 Perspectives après micro-projet et conclusion

**Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant)** (la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplique, communication autour du micro-projet/ valorisation - 400 car. max.)

Suite à l'intérêt porté au sujet « requins et raies » par les structures impliquées, il est envisagé de poursuivre les sessions de formation sur la réglementation de la pêche mais également sur l'information/la sensibilisation des requins et des raies. Par ailleurs, à la demande de plusieurs agents de contrôle, des ateliers pourraient être développés afin de recueillir les avis des agents sur les mesures réglementaires et leur application.

**Leçons à tirer pour de futurs micro-projets** (dont éléments et acquis répliquables du micro-projet - 400 car. max)

Prévoir du temps pour l'organisation des sessions de formation (notamment le listing des structures à inviter, la gestion des inscriptions aux formations, etc...).

**Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um** (accès à d'autres financements et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)

Oui, il s'agit du premier projet de formations sur les requins et les raies. Ce projet a mis en évidence une demande de formation de la part des structures concernées.

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2021

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

### Article pour le site internet (500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)

Protéger, Apprendre, Partager, les trois axes complémentaires des actions de l'association Kap Natirel.

Dans le cadre de ce nouveau projet, c'est le terme « Partager » qui est mis à l'honneur car l'information, la communication et la sensibilisation sont des étapes essentielles dans la conservation des requins et des raies, ces animaux aux multiples préjugés. Ainsi, l'association Kap Natirel a souhaité appuyer les principaux acteurs concernés via la production d'outils pédagogiques et la réalisation de formation.

Ainsi, ce sont près de 45 agents en charge du contrôle des pêches, répartis sur l'ensemble des Antilles françaises qui ont pu suivre une formation sur la réglementation de la pêche de requins et de raies. Le premier guide d'identification des espèces dont la pêche est réglementée a été produit et distribué.

En parallèle, ce sont près de 20 animateurs répartis dans les Antilles françaises qui ont suivi une formation pour développer des animations auprès des scolaires sur les requins et les raies. Un diaporama adapté leur a été mis à disposition.

### Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- pour les associations, document [Cerfa n°15059\\*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

*\*L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance et Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires de l'OFB.*